Magazine d'informations municipales de la commune de Plélan-le-Grand



PLÉLANmag









n°







Photo: Christian Morfaux

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.

Directeur de publication: M. Laurent Peyrègne Directrice adjointe: Mme Marie-Aude Doucet Responsable de la rédaction: M. Richard Dassule Charte éditoriale et graphique: M. Frédéric Chenu Photos: Mme Jackie Berteaud Imprimerie: IPO

Contact Mairie de Plélan-le-Grand: 02 99 06 81 41 courriel: accueil@plelan-le-grand.fr

Ont participé à la rédaction: M. Laurent Peyrègne, Mme Géraldine Clouet, Mme Thérèse Deputte-Drieux, Mme Marie-Aude Doucet, Mme Murielle Douté-Bouton, M. Bernard Legal, M. Joël Morand, M. Patrick Riffault, Mme Bénédicte Rolland, M. Patrick Saultier, ainsi que Mme Jackie Berteaud.



SOMMAIRE

Editorial de M. le Maire

Vie municipale

Rénovation du restaurant scolaire p.4 et 5 Les nouveaux jardins de Plélan p.6 et 7 Rénovation de l'église p.8 Rénovation de la salle des sports p.9 Voirie p.10 Personnel communal p.11 La Communauté de Communes de Brocéliande p.12

Dossier

Présentation des élus p.14 Commissions p.15 Feuilles de route des adjoints p.16 et 17 Conseil municipal des jeunes p.18

Urbanisme

Vers un Plan Local d'Urbanisme p.20 et 21

Vie locale

Nouveaux gendarmes à Plélan p.22 Rappel santé p.23 Les établissements scolaires p. 23 et 24 L'activité commerçante p. 25 et 26

Sports/culture/loisirs

Téléthon p.27 Portraits croisés p.28 Quelques associations p.29 et 30 Patrimoine p.31 et 32 État civil p.34 Infos pratiques p.35

Agenda

'est avec un réel plaisir que je vous invite à parcourir ce nouveau magazine municipal d'information.

Il se veut ouvert pour parler de nos actions municipales mais aussi de la vie plélanaise, de ses acteurs et de ses animations. Il complète ainsi le petit plélanais mensuel.

Nous sommes à votre écoute pour l'enrichir, car ce journal est le vôtre et nous ferons en sorte qu'il réponde à vos attentes et soit le reflet de la vie de notre commune.

En ce début d'année 2009, où les puissances économiques affrontent une crise sans précédent, nous savons que cette crise a et aura des répercussions sur votre quotidien, mais aussi sur la vie de nos communes.

Les conséquences directes pour nos petites collectivités sont encore difficiles à évaluer avec précision. La baisse annoncée des dotations et subventions de l'Etat devra certainement nous obliger à la plus grande prudence en matière d'investissement. Certains choix devront être décalés dans le temps.

Mais en dépit de cette conjoncture nationale et internationale morose, nous avons à cœur d'imaginer un nouvel avenir pour notre cité. Il sera d'autant plus sûr qu'il aura été construit patiemment et solidement autour d'un projet municipal qui associera chacun d'entre vous.

Après une période de réflexion où chacun des élus a pu prendre la mesure de la tâche qui nous attend, nous sommes désormais engagés dans l'action. Nous souhaitons mettre en pratique une nouvelle manière de gérer la ville, en donnant la parole au plus grand nombre, en construisant ensemble notre cadre de vie de demain. Nous ne pensons pas que l'espace public soit le domaine exclusif et réservé des élus.

La politique municipale, pour être efficace et partagée, doit être menée dans la transparence, l'honnêteté et la confiance réciproque.

Permettez-moi, de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, une très bonne année 2009. Qu'elle vous donne force et courage pour vous investir pour vous-mêmes et pour le bien commun.

Laurent Peyrègne

Maire de Plélan-le-Grand



Le nouveau restaurant scolaire

Un projet pour les plélanais, mêlant économies d'énergie et confort des usagers



Vue depuis la rue de la Forêt du projet d'extension.

Les solutions retenues pour réduire la consommation d'énergie et améliorer le confort :

- ► Installation d'une VMC double flux : récupération de la chaleur extraite lors du renouvellement de l'air.
- ► Isolation des murs par l'intérieur.
- Remplacement des fenêtres par des menuiseries équipées de doubles vitrages performants.
- Abaissement des faux plafonds.
- ► Remplacement des velux et création de puits de lumière naturelle.
- ► Création de deux sas d'entrée pour limiter les déperditions en hiver.
- ► Remplacement des ventilo-convecteurs d'origine par des appareils plus performants.
- ► Installation de récupérateurs de chaleur sur les groupes froids de la cuisine pour les besoins en eau chaude sanitaire.

Des réflexions complémentaires sont en cours pour approfondir certains thèmes, notamment sous l'impulsion du Conseil Régional dans le cadre de notre demande de subvention au titre de l'Ecofaur: par exemple utilisation de matériaux sains, récupération des eaux pluviales, gestion durable du chantier.

e restaurant scolaire de Plélan a été construit en 1984. Les enfants des écoles maternelles et primaires et les élèves du collège y prennent leurs repas en période scolaire, ainsi que certains professeurs et certains agents municipaux. Hors période scolaire, ce sont les enfants du centre de loisirs qui viennent y déjeuner. Ce restaurant sert aussi de salle de réception pour toutes les activités nécessitant un service de restauration.

En 2007, l'équipe municipale a décidé de réaliser une extension du restaurant scolaire pour répondre à l'augmentation du nombre d'usagers : cette extension de 250 m² abritera la future cuisine du restaurant. En lieu et place de la cuisine actuelle sera aménagée une nouvelle salle de restauration, destinée aux enfants de maternelle. Ce projet a été confié à l'automne 2007 au cabinet d'architectes Gautier-Guilloux de Rennes : il permettra d'accueillir 414 repas en un seul service.

L'extension : une nouvelle cuisine

La nouvelle cuisine respectera le principe de « marche en avant » c'est à dire le cheminement des différents types d'aliments (produits frais, conserves etc.) de leur réception à la confection des plats selon des règles d'hygiène précises. Elle permettra d'assurer des conditions de travail de qualité aux agents municipaux et sous-traitants : rationalisation du fonctionnement de la cuisine, acoustique, éclairage naturel. Enfin, sa conception permettra de faciliter le nettoyage des plans de travail et accessoires divers (hottes, rangements etc.) afin de garantir des conditions d'hygiène optimales lors de la préparation des repas.

La conception de la cuisine permettra aussi de répondre à la demande d'utilisations ponctuel-

les pour des banquets et réceptions : certaines salles abritant des denrées ou des outils spécifiques pourront rester fermées sans entraver la possibilité d'utiliser les zones de préparation et de cuisson.

De l'extension à la rénovation de l'existant

Le projet d'extension était déjà bien avancé en février 2008, lors de sa validation par le conseil municipal. Après les élections de mars 2008, il nous a semblé important de revenir sur le projet : non pas pour remettre en cause les décisions déjà prises, mais pour approfondir la réflexion sur le bâtiment existant qui devait initialement rester en l'état.

Pour nous accompagner dans cette démarche, nous avons confié une mission d'étude au cabinet Exoceth de Guer qui avait déjà, en 2006, réalisé le diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux. Cette étude nous a permis d'aboutir, en concertation avec l'architecte et les services techniques à un projet qui nous semble plus cohérent avec les exigences actuelles, notamment liées à la maîtrise de l'énergie.

Un bâtiment énergivore

Le diagnostic énergétique des bâtiments communaux réalisé en 2006 avait montré que ce restaurant scolaire consommait 94 929 kWh par an dont 86 % d'électricité et 14% de gaz propane : cette consommation représentait un coût de 11 105 € HT par an (dont 10 012 € d'électricité). Il s'agit en réalité du bâtiment communal le plus consommateur d'énergie, représentant 13% de la facture énergétique annuelle de la commune (hors carburants). Une

fois ce constat partagé, il semblait impératif de mettre en œuvre des travaux permettant de diminuer cette consommation énergétique.

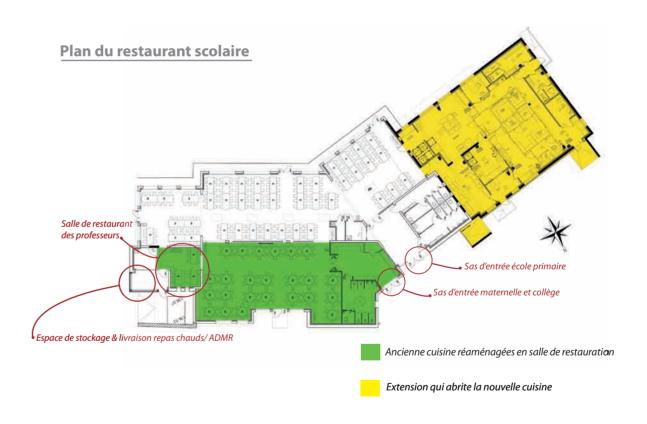
Maîtrise de l'énergie et confort des usagers

L'étude conduite par Exoceth a permis de comparer un certain nombre de solutions techniques et leurs incidences sur le fonctionnement du bâtiment. Les solutions retenues vont permettre de réduire les consommations énergétiques du bâtiment : cela aura un impact sur le budget communal puisque les économies annuelles attendues sont de l'ordre de 4 000 € HT. Mais ces économies peuvent aussi se chiffrer en impact environnemental : chaque année, la commune évitera l'émission de 10,3 tonnes de CO2 par rapport au projet initial.

Le confort des usagers sera aussi nettement amélioré :

d'un point de vue thermique, l'isolation et la ventilation du bâtiment permettront d'éviter les sensations de paroi froide. D'un point de vue acoustique, l'abaissement des faux plafonds ainsi que la pose de panneaux acoustiques permettront d'affaiblir considérablement le bruit : les agents municipaux pourront donc travailler plus confortablement et les enfants seront moins fatigués par le bruit. L'ambiance générale de la salle de restauration sera donc certainement plus sereine.

La démarche que nous avons suivie sur ce projet a obligé l'ensemble de intervenants a réfléchir sur l'impact des choix retenus à court, moyen et long terme, en s'appuyant sur l'étude d'optimisation...et sur des débats riches et approfondis. Cette démarche relève de notre responsabilité de collectivité à pousser les acteurs du bâtiment à changer de pratiques pour réduire notre empreinte environnementale, tout en assurant un service public de qualité à nos concitoyens.



les chiffres clés issus de l'étude d'optimisation énergétique :

Coût prévisionnel des travaux (extension + rénovation) : 1 088 243 € HT (hors honoraires) Consommation énergétique prévisionnelle : 78 620 kWh/an (hors process cuisine)

Scénario avant étude : 162 kWh/m²/an

Scénario retenu : 95 kWh/m²/an, soit un gain de 41% Economie annuelle pour la commune : 4 000 € HT/an Coût de l'étude d'optimisation énergétique : 2600 € HT

L'étude d'optimisation énergétique a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ADEME Bretagne : montant de la subvention 1300 €. L'opération de rénovation/extension a fait l'objet d'une demande de financement auprès du Conseil Régional dans le cadre du dispositif Eco-Faur . L'instruction est en cours.



Les jardins de Plélan: des espaces "nature et pédagogie"

La commune se dote de deux jardins communaux. Entamé sous la précédente municipalité, le projet qui avait pris du retard à cause principalement de mauvaises conditions météorologiques est maintenant arrivé à son terme. Le premier de ces jardins: "Le jardin des écoles" se situe rue de Montfort, tandis que le second : "Le jardin du bourg" longe la rue du fief en face l'ancien Super U. Dernière étape: leur trouver un nom!

Au départ il s'agissait de terrains communaux, pâtures non utilisées qui présentaient un réel intérêt en terme d'emplacement et de biodiversité. A ceci s'ajoute la volonté des Plélanais de pouvoir profiter d'espaces verts, pour la promenade, la détente, aussi bien que pour le défoulement des enfants. Au final, la commune propose des jardins où alternent aires de repos et espaces-jeux, tout en garantissant une réelle exigence

écologique.



Les écoles primaires et maternelles publiques vont donc bénéficier de la proximité directe de ce jardin. Des espaces ludiques seront d'ailleurs réservés pour les enfants, mais il reste à définir le type de jeux et leur emplacement précis.

Zones humides et biodiversité.... 🗲

Dans les deux parcs, les zones fangeuses seront conservées dans l'état pour maintenir un écosystème de zone humide, avec un biotope végétal et animal conservé. Des panneaux d'interprétation seront installés pour décrire la faune et la flore et l'intérêt des espaces naturels préservés.

Les zones humides seront fauchées une fois par an et les pelouses seront conservées hautes une grande partie de l'année, ce qui favorisera la biodiversité.

Arbres à planter et existants Haie champêtre à planter Massifs à planter Prairie Revêtement sablé stabilisé Panneau d'interprétation Banc Platelage bois Plateforme sablée Zone fangeuse Prairie humide

u bourg"

jeux sont installés pour les 0/3 ans et les 3/6 ans. Un verger sera planté avec notamment des cerisiers pour la plus grande joie des gourmands. Enfin il a été prévu un amménagement pour les promeneurs à mobilité réduite (notamment les résidents de la maison de retraite) pour qu'ils puissent accéder au jardin dans les meilleures conditions.

Fiche technique:

- chantier débuté en nov. 2007, achèvement déc. 2008
- nagement espace vert, plantation, cheminement mobilier, passerelles en bois). Pour les deux jardins, montant des travaux 110 000€. A rajouter les coûts de maîtrise d'oeuvre soit 10%

Les intervenants:

- La nature Dominelaise pour les espaces verts et les cheminements Bois loisirs & création pour les passerrelles et le mobilier
- Agence des Paysages Lebert pour la maîtrise d'oeuvre

Il est envisagé de classer comme «arbres remarquables» les séquoias et le cyprès chauve implanté dans ce jardin. Le cyprès chauve se distingue par son système de racines aériennes particulières, les pneumatophores. Ces organes lignifiés, qui peuvent atteindre 1,7 m de haut, émergent du sol ou de l'eau tout autour du tronc. Leurs fonctions semblent être doubles, d'une part assurer la fourniture d'oxygène à la plante, d'autre part assurer une meilleure stabilisation et un meilleur ancrage de l'arbre dans le sol.



Vie municipale



'église Saint-Pierre constitue, de par son architecture et son intégration urbaine, un élément important du patrimoine de la commune de Plélan-le-Grand. Cet édifice, dont la reconstruction date du milieu du XIX ème siècle, a connu de nombreuses réfections ou réparations, les dernières étant la restauration du clocher et la mise aux normes de la chaufferie. Néanmoins, de nombreuses défectuosités (installations électriques non conformes, développement de mérules au niveau de la charpente, chéneaux dégradés...) subsistent, qu'il convient d'annihiler pour des motifs tant de sécurité que de préservation du bâti.

Pour ces raisons, la restauration de l'église paroissiale est une des priorités de la municipalité. Ainsi, par une délibération du 6 mai 2008, après consultation et mise en concurrence, le conseil municipal procédait au choix de l'architecte et retenait le cabinet Roy-Clément-Streuli, architectes DPLG à Nantes, spécialisé dans la restauration d'édifices religieux. Le 6 novembre, le conseil municipal validait l'avant-projet sommaire.

Le coût de l'opération est estimé à 1 000 000 € H.T. La collectivité pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 40 %. Les travaux pourraient commencer au mieux en juin 2009 et devraient s'étaler sur 3 années. L'église ne serait pas pour autant fermée même si sa capacité pourrait être plus ou moins réduite en fonction des parties de l'édifice en chantier. Un calendrier des travaux sera établi.

Par ailleurs, la municipalité bénéficiera de l'appui de la Fondation du Patrimoine*. Cette association a pour missions de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, tout particulièrement du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques. Elle nous assistera dans le lancement d'une campagne de souscription ayant pour objectif d'encourager le mécénat et de recueillir des fonds dans le but d'obtenir une participation complémentaire pour la restauration de cet édifice.

*La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif, dont la vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition non protégé par l'Etat, le «patrimoine de proximité», qui est un patrimoine non classé ou inscrit.

← Coût des travaux 1 000 000€ H.T. dont 40% de subventions envisagées

Rénovation de la salle des sports



et investissement permettra d'améliorer le confort des usagers et d'accroître l'attractivité et donc l'utilisation de cet équipement. Dans cette logique, un audit technique et fonctionnel rendu par le cabinet Certa en novembre 2006 a permis de recenser, de chiffrer les travaux mais aussi de déterminer la qualité fonctionnelle de l'équipement. Une étude diagnostic de la charpente a été conduite consécutivement et n'a pas révélé de désordres importants. Les travaux ont été hiérarchisés en fonction du niveau de priorité. Un programme de travaux pluriannuel a été établi. L'étalement des travaux s'explique notamment par l'occupation de la salle par le collège et diverses associations en période scolaire, rendant difficile l'exécution de ceux-ci à cette période.

La 1ère tranche de travaux, programmée en 2008, a porté principalement sur la structure du bâtiment, l'éclairage et l'isolation thermique du gymnase, le chauffage des vestiaires. Le coût de cette 1ère tranche de travaux, réalisée entre juin et septembre 2008 avoisine 125 000 € H.T. La deuxième tranche de travaux, programmée en 2009, destinée principalement à améliorer l'aspect du bâtiment et le confort des usagers, consiste notamment en de la mise en peinture, la pose d'une surtoiture chaude pour le gymnase. Le coût de cette seconde tranche de travaux, réalisée en juin et juillet 2009 est estimé à 133 000 € H.T. Des aides du Département, du Pays et de la Communauté de Communes nous ont été accordées à hauteur d'environ 50 % de l'investissement total.

Dans le cadre de la seconde tranche des travaux est envisagée la création d'un dispositif de récupération d'eau de pluie provenant de la couverture du gymnase. Cette eau serait destinée à l'arrosage des espaces verts et des massifs fleuris de la commune.

4

Coût total des travaux 258 000 € H.T. dont 50% de subventions accordées.

Digues de Trégu et des Forges _____

Suite à une modification de la réglementation et compte tenu de la nécessité d'établir un diagnostic sur toutes les digues. La commune a dû mettre à nu les digues de Trégu et des Forges. Concernant la digue de Trégu, cette mise à nu a été réalisé bénévolement par l'association des Anciens d'Afrique du Nord. Pour celle des Forges, les services techniques de Plélan sont intervenus avec une nacelle pour atteindre les 8 mètres au sommet de la digue. Un bureau d'études a été retenu, ses conclusions sont attendues pour le printemps 2009.

La voirie: les travaux passés et en cours...



EFFACEMENT DES RÉSEAUX ENTRÉE EST

L'effacement des réseaux avenue de la Libération et rue de la Vallée du Cast, de la Mairie au rondpoint d'entrée dans l'agglomération est terminé. Effectuée en deux tranches, l'opération a consisté en l'effacement de réseaux électriques et téléphoniques, la pose de nouveaux candélabres d'éclairage public. Cela participe à l'embellissement de notre commune : suppression de lignes, installation d'un éclairage public adapté aux besoins et harmonisé. Ces travaux réalisés par l'entreprise Santerne, dans le cadre du marché global conclu avec le Syndicat Départemental d'Electricité, ont nécessité une participationcommunale d'environ 180 000 €.

MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX

La 6ème et dernière tranche de mise en séparatif des réseaux débutée en 2003 s'achève. Cette opération a consisté en la création de réseaux collectifs distincts, l'un destiné à collecter les eaux usées dans une conduite neuve, le second destiné à collecter les eaux pluviales en réutilisant le réseau unitaire. Ce dernier recevait avant ces travaux toutes les eaux des habitations ainsi que des eaux de ruissellement, ce qui générait lors de l'arrivée à la station d'épuration, des volumes importants en cas de fortes pluies. Parallèlement, des reprises de branchement des habitations ont été faites.

D'un coût de 600 000 € H.T., les voies concernées étaient les suivantes : avenue de la Libération, rue du Centre Social, rue du Serein, une partie de la rue de la Chèze ainsi que les impasses des Rosiers et de la République.

AMENAGEMENT DU CARREFOUR D'ACCES AU SUPER U

Ces travaux d'aménagement achevés quelques semaines avant l'ouverture du nouveau Super U ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale avec participation de Super U à hauteur de 90 % de l'investissement. L'architecte qui a suivi ce dossier était le Cabinet Forma 6, les entreprises qui sont intervenues sont Pérotin TP pour les V.R.D. et la Nature Dominelaise pour les espaces verts. La réduction de la vitesse des véhicules et par conséquent la sécurisation de ce carrefour ont été rendus possibles par divers aménagements: l'institution d'une zone de circulation limitée à 30 à l'heure, matérialisée par un "bateau", la création d'un îlot central, refuge de piétons et une voie légèrement décentrée. Cette réalisation est, au même titre que le rond-point d'entrée d'agglomération, un aménagement qui participe à la structuration des voies de desserte et de circulation de notre commune.

personnel communal: formations & recrutement



2008, une année riche en formation

L'année 2008 aura été marquée par les nombreuses formations suivies par le personnel communal :

Les 9 et 16 janvier 2008, les agents intervenant à l'école maternelle publique en qualité d'A.T.S.E.M., au restaurant scolaire et dans les garderies municipales ont suivi une formation aux premiers secours (A.F.P.S.). L'objectif était de permettre à ces agents en relation avec les enfants d'intervenir efficacement en cas d'accident avant l'arrivée des secours.

Le 10 septembre, les agents travaillant au restaurant scolaire ont suivi une formation H.A.C.C.P: méthode permettant d'identifier le ou les dangers spécifiques à la consommation d'un produit alimentaire, de les évaluer et d'établir les mesures préventives pour les maîtriser. Les agents en charge de la préparation, du service et du nettoyage appliqueront ces dispositions en vue de garantir une parfaite hygiène alimentaire de ce service à la population.

En novembre, la plupart des agents des services techniques se sont vus dispenser une formation théorique et pratique en vue de la délivrance d'autorisations de conduite d'engins et d'habilitations (électricité-échafaudage). Outre l'aspect réglementaire, ces formations permettent aux agents d'adapter leur pratique professionnelle et de contribuer à la politique de prévention des risques d'accidents du travail entreprise par la Commune.

Ces formations suivies par le personnel communal ont pour finalité d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Il faut également y ajouter les dispositifs individuels entrant dans le cadre de la formation continue des agents.



Les recrutements



Jean-Luc Rouxel

Deux remplacements de personnel ont eu lieu en 2008, suite à des départs ou mutations.

Aux services techniques, Monsieur Jean-Luc ROUXEL résidant à Comblessac a pris ses fonctions le 3 mars 2008. Cet agent intervient essentiellement à l'entretien des espaces verts.



Annick Georges

Au restaurant scolaire, Madame Annick GEORGES domiciliée à Plélan-le-Grand a pris ses fonctions le 1er septembre 2008. Son travail consiste à servir les maternelles, à accompagner puis à surveiller les primaires dans la cour de l'école publique et enfin à intervenir en vaisselle.

En 2009, au 1er janvier, Frédéric CHENU, animateur multimédia à la médiathèque prend de nouvelles fonctions, celles de chargé de communication. Il participe notamment à la réalisation et au développement de supports de communication (bulletin d'informations municipales, Petit Plélanais...). Fanny PELEAU, agent recrutée récemment à la médiathèque le remplace sur son activité multimédia et gère l'activité self du cyber-base.

Un nouveau responsable des services techniques prendra ses fonctions le 18 février 2009. Il s'agit de François RABILLARD, domicilié à Monteneuf, qui occupait des fonctions similaires à la mairie de Mordelles et qui remplacera Éric Ferrières.

Communauté de communes de Brocéliande



e premier travail demandé à la commission "habitat, transports et nouvelles technologies" fut la création d'un nouveau site internet en remplacement de l'existant devenu obsolète et difficilement actualisable. La commission a souhaité que le nouveau site soit principalement à destination des habitants de la Communauté et puisse par exemple répondre à la question «que faire ce weekend ?». Un cahier des charges a été établi et des prestataires consultés. Nous espérons que ce site sera opérationnel d'ici fin 2009.

Pour les transports, les premières actions iront dans l'augmentation de l'offre en terme de stationnement pour le covoiturage. La Commune de Plélan-le-Grand réfléchit dans ce cadre à proposer des emplacements à la Communauté de Communes.

Pour les grands projets de la Communauté concernant Plélan le Grand, notons l'accueil de nouvelles entreprises, notamment sur le parc des Noës et la zone en projet aux abords du nouveau Super U. M. Durand (Maire de Bréal- sous-Montfort), vice Président de la commission «vie économique», en a la lourde responsabilité.

Autre gros projet important, le cinéma de Plélan. La Communauté confirme que c'est une priorité et suite à la demande identique de Bréal sous Montfort, elle souhaite finalement appuyer les deux projets. Le Président a alors apporté un changement quant à la Maîtrise d'ouvrage : il souhaite que ce soit un projet associatif (association l'Hermine à Plélan) et non plus un projet communautaire. La différence réside dans le portage du projet et notamment dans le financement : 20 % minimum devrait être apporté par l'association. Dans le phasage, la construction du cinéma de Plélan précéderait celui de Bréal. Quant à l'emplacement, le Conseil Municipal, conformément à son programme électoral a proposé l'implantation de ce projet sur l'emplacement de l'actuel camping municipal.

Enfin, un diagnostic a été lancé pour étudier l'avenir de la piscine et notamment aider les élus dans leur réflexion quant à son devenir.

Point Accueil Emploi

02 99 06 84 34 pae.plelan@laposte.net 1 rue des Korriaans – Plélan-le-Grand

Modifications des jours et heures d'ouverture au public:

Depuis 15 ans, Mme Thérèse Deputte-Drieux a assuré l'animation du P.A.E. de Plélan-le-Grand. A l'occasion de son départ à la retraite, une nouvelle organisation est mise en place.

A partir du 05 janvier 2009, Mme Marie-Pierre Lanoë, animatrice du Point-Accueil-Emploi de Bréal-sous-Montfort, sera également chargée de <u>l'accueil</u> au PAE de Plélan-le-Grand.

Les jours et horaires d'ouverture au public pour les deux sites seront les suivants :

P.A.E. Plélan-le-Grand : Lundi – mercredi - vendredi de 8H 45 à 12H et le jeudi de 14 H à 17H

P.A.E. Bréal-sous-Montfort: Lundi de 14 H à 17 H, le mardi de 8H 45 à 12H et l'après-midi sur rendez-vous, le jeudi de 8H45 à 12H

Veuillez noter que les P.A.E.(s) de Plélan et de Bréal seront fermés du 22 décembre 2008 au 02 janvier 2009 inclus.

Les délégués de Plélan au sein de la Communauté de Communes:

- Frédéric COLLET: membre des commissions "vie économique", "finance communication" et "appel d'offres".
- Frédéric MEREL : membre de la commission "Environnement".
- Laurent PEYREGNE : membre des commissions "Tourisme" et "gestion de patrimoine", délégué et Président du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), membre du GIP Pays de Brocéliande (Groupement d'Intérêt Public) et du CAUDHEM (Coordination de l'Autonomie, de la Dépendance, du Handicap et de la Médiation en Brocéliande)
- Eric ROLLAND : membre des commissions "Emploi et Jeunesse" et "nouvelles technologies, habitat et transport".
- Patrick SAULTIER: vice président en charge de la commission "nouvelles technologies, habitat et transport" et membre de la commission "culture, sport, loisir" et du conseil de développement GIP Pays de Brocéliande.
- François GUILLAS : suppléant.
- Bernard LE GAL : suppléant.

Dossier



La nouvelleéquipe municipale

12



La nouvelle équipe municipale

de Plélan-le-Grand

" Je souhaite vous remercier vivement pour la très large confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales de mars dernier.

Permettez-moi de vous présenter à nouveau cette équipe municipale et de profiter de cette occasion pour remercier chacune et chacun de mes collègues conseillers municipaux pour le courage, la confiance et l'enthousiasme dont ils font preuve. Merci pour leur caractère, pour leur complicité et pour les réflexes de travail en équipe qu'ils construisent au quotidien."

Le Maire, Laurent Peyrègne

Frédéric Merel

Patricia Garin



Eric Rolland

François Guillas



Marc Launay



Camille Leblay



Albert Tenot

Patrick Saultier

Les adjoints



Patrick Riffault 1er adjoint, chargé de la voirie urbaine et rurale, et des bâtiments



Thérèse Deputte-Drieux 2^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales, scolaires et du logement



Murielle Douté-Bouton 3ème adjointe, chargée de l'urbanisme et du développement durable.



Bénédicte Rolland 4ème adjointe, chargée de la vie économique locale et tourisme.



Joël Morand 5ème adjoint, chargé de la culture, du sport et de la vie associative.



Bernard Le Gal 6ème adjoint, chargé des finances.

Les conseillers municipaux délégués



Gérard Beaudoin Délégué Espace rural



Géraldine Clouet Déléguée Jeunesse



Marie-Aude Doucet Déléguée Culture & Communication



Henri-Claude Poirier Délégué Bâtiments

Les conseillers municipaux



Eliane Bourrée



Joël Chotard



Frédéric Collet



Liliane Detoc

• FINANCES:

Bernard LE GAL, Patrick RIFFAULT, Thérèse DEPUTTE-DRIEUX, Murielle DOUTÉ-BOUTON, Bénédicte ROLLAND, Joël MORAND, Eliane BOURRÉE, Frédéric COLLET, Frédéric MEREL, Henri-Claude POIRIER, Joël CHOTARD.

• VIE ÉCONOMIQUE LOCALE - TOURISME :

Bénédicte ROLLAND, François GUILLAS, Marie-Aude DOUCET, Marc LAUNAY, Liliane DETOC, Patrick RIFFAULT, Patrick SAULTIER, Bernard LE GAL.

• MARCHÉ :

Bénédicte ROLLAND, Patrick RIFFAULT, Patrick SAULTIER, François GUILLAS, Eric ROLLAND, Frédéric COLLET, Marc LAUNAY.

• VIE ASSOCIATIVE - SPORT - CULTURE -**COMMUNICATION:**

Joël MORAND, Marie-Aude DOUCET, Camille LEBLAY, Joël CHOTARD, Eric ROLLAND, Thérèse DEPUTTE-DRIEUX, Murielle DOUTÉ-BOUTON, Géraldine CLOUET.

AFFAIRES SOCIALES - AFFAIRES SCOLAIRES -LOGEMENT:

Thérèse DEPUTTE-DRIEUX, Liliane DETOC, Patricia GARIN, Eliane BOURRÉE, Gérard BEAUDOIN, Géraldine CLOUET.

• URBANISME - DEVELOPPEMENT DURABLE :

Murielle DOUTÉ-BOUTON, Gérard BEAUDOIN, Camille LEBLAY, Frédéric MEREL, Henri-Claude POIRIER, Joël MO-RAND, Albert TENOT, Patrick SAULTIER, Eliane BOURRÉE.

• VOIRIES URBAINE ET RURALE - BATIMENTS **COMMUNAUX:**

Patrick RIFFAULT, Gérard BEAUDOIN, Henri-Claude POIRIER, Eliane BOURRÉE, Albert TENOT, Murielle DOUTÉ-BOU-TON, Joël CHOTARD, Frédéric MEREL, Joël MORAND.

• SUIVI DE LA RESTAURATION SCOLAIRE:

Thérèse DEPUTTE-DRIEUX, Camille LEBLAY, Géraldine CLOUET, Albert TENOT, Marie-Aude DOUCET, Bénédicte ROLLAND, Marc LAUNAY.

• RESTAURANT SCOLAIRE :

Murielle DOUTÉ-BOUTON, Henri-Claude POIRIER, François GUILLAS, Albert TENOT, Bernard LE GAL.

• PETITE ENFANCE:

Patricia Garin, Géraldine Clouet, Patrick Saultier, Éric Rolland, Thérèse Deputte-Drieux, Murielle Douté-Bouton.

• PERSONNEL COMMUNAL :

Bénédicte ROLLAND, François GUILLAS, Marie-Aude DOUCET, Thérèse DEPUTTE-DRIEUX, Patrick RIFFAULT, Henri-Claude POIRIER, Bernard LE GAL.

14



4

Feuille de route des adjoints



Patrick Riffault



16

L'année 2008 se termine, les travaux de voirie concernant 80 km de routes et 108 km de chemins entretenus par la commune. Une année rendue difficile par une météo qui a accéléré la végétation et nécessité parfois deux passages de fauchage.

Les personnels du service technique, devant cette surcharge n'ont pas pu satisfaire les nombreuses demandes et pourtant il faut nettoyer, faucher, curer les fossés et poser des buses.

Il faut aussi que certains propriétaires fassent acte de civisme en nettoyant leurs terrains, en taillant leurs haies afin, entre autre de permettre une meilleure visibilité des panneaux de signalisation.

Côté voirie, notons la fin des travaux d'enfouissement des réseaux EDF et téléphone dans la zone de la vallée du Cast et de la Pointe. Encore quelques poteaux à supprimer et du gravier sera répandu afin de rendre praticables les trottoirs.

Les digues des Forges et de Trégu ont été nettoyées, compte tenu des contrôles techniques qui doivent être opérés: il faudra les consolider afin d'éviter une nouvelle catastrophe. A ce sujet, nous remercions les bénévoles de l'association AFN (Association des Anciens d'Afrique du Nord) qui s'est chargée du nettoyage de la digue de Trégu

De nombreuses zones ont été traitées pour limiter les excès de vitesse. Le danger est évitable, levons le pied de l'accélérateur et réduisons par ce geste le nombre d'accidents, c'est la responsabilité de toutes et tous.

Patrick Riffault

Murielle Douté-Bouton



La création de la commission « urbanisme et développement durable » est issue de la réflexion suivante : l'urbanisme est la compétence qui décide des modalités d'occupation du sol et qui fait appliquer les règlements. Ces règlements (POS, PLU, ScoT, PLH) intègrent tous aujourd'hui des thématiques transversales : densité de logement et logement social, impact environnemental des constructions neuves et existan-

tes, transports, gestion des déchets, concertation avec les acteurs locaux, développement économique, interaction avec le milieu agricole. Tous ces thèmes relèvent du développement durable (voir encadré p 21). L'urbanisme peut donc être une compétence très transversale, pour peu que l'on se donne la peine d'y travailler. C'est dans ce sens que le conseil municipal a délégué à cette commission la responsabilité de veiller à ce que tous les projets de la commune soient réalisés de manière équitable, viable et vivable.

La commission travaille donc sur des thématiques spécifiques à

l'urbanisme, sur lesquelles elle reçoit l'appui de l'architecte conseil du Conseil Général : modifications du Plan d'occupation des sols, instruction des permis de construire, lien avec la commission voirie et bâtiments communaux, réflexion sur les futurs projets de bâtiments publics, installations classées pour la protection de l'environnement. Mais la commission ou certains de ses membres, interviendront aussi spécifiquement sur des projets, pour appuyer les autres commissions dans leurs travaux. Elle s'intéressera également à des thématiques traitées à l'échelle intercommunautaire comme les déchets, les transports et notamment les modes de déplacement doux, la préservation de la qualité de l'eau (assainissement collectif et non collectif), la biodiversité.

La révision du POS sera par ailleurs un fil rouge dans les mois (et les années!) à venir pour la commission urbanisme et développement durable (cf article spécifique). Autour de ce travail, notre responsabilité sera de garantir à la population de Plélan que nos choix seront les plus respectueux de l'environnement possibles, à l'image du travail d'optimisation énergétique conduit sur le restaurant scolaire.

Murielle Douté-Bouton

Thérèse Deputte-Drieux



Depuis notre élection au Conseil Municipal, il nous a fallu prendre connaissance de nombreux dossiers dans le domaine social, scolaire et du logement.

Quelques exemples de ce qui a été réalisé :

A l'école maternelle, nous souhaitions rendre l'espace de sieste des enfants de petite section plus chaleureux. Nous avons donc

équipé tous les lits de draps et de couvertures neufs de couleurs douces qui incitent au repos. L'entretien régulier en a été confié au "Lavoir de Brocéliande" à Plélan-le-Grand.

Un service d'accueil obligatoire a été mis en place dans les établissements scolaires publics en cas de grève de plus de 25% des enseignants (Loi entrée en vigueur au 1er septembre 2008 que la commune souhaite appliquer à la lettre). Il permet aux parents qui n'ont pas d'autre solution de déposer leur enfant à l'école. A la cantine, une nouveauté : quelques repas BIO sont servis chaque trimestre afin que les enfants connaissent d'autres saveurs. Une animation sur l'agriculture BIO aura lieu parallèlement à ces repas. Son application reste à mettre en place. `

La deuxième phase de l'étude «Grandir en Brocéliande», touche à sa fin, elle concerne les enfants de 0 à 3 ans. Des propositions seront faites sur les thèmes de l'accueil collectif, de la garde à domicile et de l'accueil périscolaire. Afin d'examiner et de proposer, la municipalité de Plélan a décidé de mettre en place une commission «petite enfance» qui a démarré fin 2008.

Grâce à un regard neuf sur l'occupation de locaux, il a semblé pertinent d'optimiser l'espace occupé par Batifol au centre social un jour par semaine et d'y accueillir les tout petits les mercredis et vacances scolaires. L'espace a été joliment rénové par les services techniques et nous tenons à les en remercier.

Bien d'autres projets et réflexions sont en cours, dont :

- Un espace pour les adolescents qui se retrouvent chaque semaine à 20 ou 30 dans un local exigu.
- Des visites aux personnes âgées isolées par des bénévoles.
- Une aide à la rédaction de courriers administratifs.
- Un Pébibus qui permettrait à des enfants du centre ville d'aller à l'école ensemble et à pied sous la surveillance d'adultes.

Nous sommes à l'écoute de tous. Vos suggestions et demandes seront étudiées avec attention. N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer.

Bénédicte ROLLAND



Par cette création de poste de Maire Adjointe à la Vie Économique Locale et au Tourisme, la nouvelle équipe municipale s'est engagée à redynamiser notre commune. L'objectif de notre action est de créer une synergie entre les projets économiques, le tourisme et le marché.

Vous pourrez constater, à moyen terme, de nouvelles implantations, de nouvelles organisations,

de nouveaux services. Nous souhaitons favoriser, développer, structurer et renforcer le commerce de proximité, l'attractivité touristique de notre territoire par la valorisation de notre patrimoine local.

Les travaux engagés depuis notre élection et les orientations actuelles sont les suivants :

L'agrandissement et la piétonisation de notre marché dominical, l'implantation de nouveaux commerces, le développement de certains établissements déjà existants, la mise en place d'un projet tourisme spécifique, mettant en lumière les richesses propres à Plélan. Ce projet sera présenté et proposé aux commerçants qui, sur la base du volontariat, pourront participer à sa mise en oeuvre.

Je tiens évidemment à souligner le fait que sans vous, sans cette qualité d'échange et de participation, aucun de ces projets ne pourrait émerger. Aussi, je vous remercie tous : Plélannais(e)s, commerçants et union des commerçants, artisans, personnel communal, associations, élus et tous ceux qui participent activement au développement de notre commune.

Thérèse Deputte-Drieux

Bénédicte ROLLAND

19

Feuille de route des adjoints



Joël Morand



En tant qu'Adjoint à la vie associative sport, communication, culture et loisirs, je tiens à remercier tous les acteurs de la vie associative de Plélan le Grand.

Depuis le mois de mars 2008, Plélan le grand a bougé. Il y a eu des temps forts et uniques :

-Le centenaire de la fanfare plélanaise, une belle et grande fête sur le vélodrome a réuni plusieurs fanfares du département et des départements voisins.

- Le Tour de France , le 7 juillet 2008 a fait venir les amoureux du vélo sur son passage à Plélan. Le vélodrome a été vu d'hélicoptère et diffusé sur les grandes chaînes de télévision .
- Plélan, toujours connu pour ses fêtes du vélo, a organisé le trophée départemental de l'école de cyclisme et les petits ont fait l'émerveillement des parents et des supporters. La traditionnelle fête du printemps avec ses deux courses de vélo a obtenue une bonne participation de coureurs venus de toute la région.

- Le club de foot a organisé son traditionnel tournoi, de nombreuses équipes étaient présentes malgré un temps maussade.
- La Fête du Fer s'est déroulée pour la première fois sur une partie du terrain entourant la salle de sport. Les organisateurs ont été satisfait de ce nouvel endroit.
- Le forum des associations, qui auparavant se déroulait le dimanche matin dans la salle des fêtes a pris une autre dimension tant par son espace que son aménagement horaire. Les associations ont pu exposer leur stand dans un plus grand espace et les visiteurs ont quant à eux pu être à l'aise pour découvrir un grand nombre d'associations sportives et culturelles plélanaises. Merci à l'animateur bénévole qui a animé cette journée ainsi qu'au Râ dit bleu qui ont mis de l'ambiance avec leurs spectacles.
- Cette année, nous avons voulu relancer le Téléthon sur Plélan. Certaines associations ont pris en charge cette manifestation sur trois jours et nous remercions le dynamisme de ces bénévoles.

Bravo et encore merci à l'ensemble des associations qui font « bouger » Plélan. Rendez-vous en 2009 pour les traditionnelles manifestations et les nouvelles à venir...

Joël Morand

Bernard Le Gal



Les comptes de la Commune seront tenus dans les lignes budgétaires allouées pour l'exercice 2008 à savoir un budget de 2,3 millions d'euros pour le fonctionnement et 2,6 millions d'euros pour l'investissement. La situation financière de la commune est donc plutôt satisfaisante, malgré tout, des efforts devront être consentis pour remettre en état une partie de notre patrimoine immobilier telles la cantine et l'église. A cela

s'ajoute un contexte économique national un peu morose et qui nous pose aujourd'hui des questions quant aux dotations servies par l'Etat pour le prochain exercice.

En effet, tout le monde s'accorde à constater que la situation économique actuelle n'est pas très favorable ; il suffit de lire et d'écouter les médias qui se font l'écho de la situation difficile que connaît l'économie mondiale au travers de la crise financière.

Pour traverser cette période délicate, il nous faudra donc gérer les deniers de la Commune avec la prudence qu'imposent les circonstances du moment.

Nous aurons un débat sur le prochain budget qui définira le financement des priorités mais aussi des imprévus auxquels nous devrons faire face, afin de bâtir un budget avec tous ses aspects au niveau des ressources telles que sont les différentes dotations, la fiscalité locale etc...

Restons sereins et optimistes, la conduite des projets se fera avec bon sens et pragmatisme.

Bernard Legal

Conseil municipal des jeunes



De gauche à doite: Malo Alliot, Pauline Rolland, Marion Combot, Romain Brégère, Alexandre Josso, Yohann Jan, Marion Denais, Gwennan Leblay, Aurélien Renouard et Anne-Laure Morel.

Être Conseiller Municipal Jeune, c'est participer à la vie de sa commune, ses projets, sa vie quotidienne. C'est aussi faire partie d'une équipe, où il faut écouter, accepter les idées de chacun, trouver et œuvrer ensemble pour mener à bien les projets. C'est en quelque sorte faire l'apprentissage de la vie, s'ouvrir à des choses que l'on ne connaît pas, respecter les autres, agir pour que la vie de chacun soit un peu meilleure.

epuis plusieurs mois, des jeunes avaient émis le désir de participer activement à la vie de la commune.

Cet appel auprès de quelques élus a, bien sûr, été entendu. Et une réunion publique a été organisée au cours de laquelle le maire, Laurent Peyrègne, et Géraldine Clouet, la déléguée à la Jeunesse, ont exposé aux jeunes et à leurs familles le projet de statuts du Conseil Municipal de Jeunes.

En effet, les jeunes élus s'engagent pour deux ans et devront participer aux commissions et informer les Plélanais de l'avancée de leurs travaux. Les élus adultes ont aussi le devoir de permettre aux jeunes d'élaborer leurs projets et de justifier toute acceptation ou refus de leur réalisation.

Quelques semaines plus tard, après un temps de réflexion nécessaire pour cet engagement important, des jeunes se sont présentés aux élections.

Le 11 octobre 2008, dix d'entres eux étaient élus :

Malo ALLIOT, Romain BREGERE, Marion COMBOT, Marion DENAIS, Yohann JAN, Alexandre JOSSO, Gwennan LEBLAY, Anne Laure MOREL, Aurélien RENOUARD et Pauline ROLLAND.

Le 8 novembre 2008, le CMJ était mis en place dans la salle du Conseil. Une majorité d'élus adultes étaient présents pour entourer les jeunes élus et les accueillir au sein de la Municipalité. Ont ainsi été élus:

Marion DENAIS Présidente, Aurélien RENOUARD 1^{er} Vice Président, Malo ALLIOT 2^{ème} Vice président.

Une commission Sports, Loisirs et Animation, ainsi qu'une commission Culture et Communication ont été crées. Elles seront accompagnées d'élus adultes, plus particulièrement par Géraldine Clouet et Thérèse Deputte-Drieux, ainsi que d'un membre extérieur.

Dès le 11 novembre, le Conseil Municipal de Jeunes était présent aux cérémonies du 90ème anniversaire de l'Armistice de la Guerre de 14-18. D'abord au Thélin où une gerbe a été déposée et ensuite à Plélan le Grand pour le défilé, la messe et le dépôt de la gerbe au Monument aux Morts.

Un texte émouvant du Général Kuntzmann a été lu par Laurent Peyrègne et trois jeunes du CMJ qui ont su restituer l'esprit du texte où le monument parle aux citoyens.

Les jeunes ont plein de projets et beaucoup de travail en perspective...Certains projets seront valorisés auprès des Plélanais et réalisables dans la mesure des moyens qui leur seront alloués.

Le Conseil Municipal des Jeunes est enthousiaste. Souhaitons lui bonne chance! Nous attendons avec impatience



Quel visage pour Plélan en 2020?

Élaboration de notre projet d'urbanisme



our orienter les choix qui structureront l'évolution de la commune à long terme, un agenda 21 sera mis en place: une des étapes intermédiaires de cette démarche prospective sera le passage du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), volet réglementaire d'une réflexion territoriale. Pour démarrer ce dossier qui durera 2 à 3 ans, nous souhaitons commencer par un état des lieux: habitat, transport, vie économique, agriculture, équipements collectifs, impact environnemental de nos activités. Ce travail nous permettra de porter un diagnostic partagé sur notre commune pour pouvoir ensuite orienter nos choix : comment voyons-nous Plélan en 2020? Voilà la question que nous devrons nous poser pour aboutir à un PLU cohérent.

Pendant les 9 premiers mois de ce mandat, nous avons beaucoup débattu autour de certains projets : cet état des lieux nous est vite apparu comme indispensable pour connaître notre point de départ. Quels atouts et contraintes caractérisent notre territoire ? Quelles perspectives de développement ? Quels besoins remontent de la population ? Quelles " forces vives " peuvent favoriser ce développement? Cette démarche n'aura de sens que si vous, plélanaises et plélanais y êtes associés.

C'est pourquoi, nous souhaitons en réalité aller plus loin qu'un simple diagnostic mais adopter une démarche plus large et plus riche : il s'agit de mettre en œuvre un Agenda 21 sur notre commune. Cette démarche prospective doit nous permettre, au-delà du diagnostic de territoire, de nous projeter dans l'avenir, d'identifier les défis que notre commune aura à relever, et de définir les grandes orientations de progrès. La démarche de l'Agenda 21 permet de construire différemment les modes de décision : approvisionnement énergétique ou alimentaire, modes de transport, accompagnement des populations fragilisées par l'âge, par l'exclusion, par la discrimination... Le développement durable met en questionnement les défis structurants pour le territoire, au quotidien et pour l'avenir. Par ailleurs, la participation des citoyens est fondamentale pour la réussite de la démarche : ateliers de concertations, débats publics, permettront de faire émerger des propositions, et de les faire évoluer.

D'un strict point de vue règlementaire, la phase diagnostic de l'Agenda 21 permettra d'aboutir au projet d'aménagement et de développement durable nécessaire à l'évolution du POS en PLU. Mais ce PLU ne sera en réalité qu'un outil permettant d'appliquer les orientations issues de l'Agenda 21 plélanais. Dans les collectivités où cette démarche a été

mise en œuvre, la phase règlementaire d'élaboration du PLU a été remarquablement écourtée, grâce à la définition d'orientations claires issues de l'Agenda 21.

Dans les semaines à venir, le conseil municipal élaborera avec le solide appui de ses services un cahier des charges permettant de recruter le bureau d'étude chargé de nous accompagner. Nous irons également rencontrer d'autres collectivités ayant mis en œuvre un Agenda 21 parallèlement à une révision de PLU. Nous solliciterons la participation de nombreux partenaires: certains comme la DDE et le Pays nous ont déjà donné leur accord, la communauté de Communes sera bien entendu incontournable. Nous nous tournerons aussi vers le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Ademe pour nous aider à financer ce travail ambitieux. En ce début d'année 2009, je souhaite que ce projet nous amène à nous rencontrer: au terme de la démarche, quelles que soient les orientations retenues, nous aurons appris à parler de notre territoire, à mieux le connaître et à mieux le partager.

Qu'est-ce qu'un AGENDA 21? 🗲

Le Sommet de la Terre de Rio (1992) consacre un rôle prépondérant aux autorités locales pour aborder avec efficacité les défis du 21e siècle : changements climatiques, perte de la biodiversité, atteintes à l'environnement et à la santé, déficit de représentativité des femmes, écarts de revenus entre les pays et au sein des territoires... La déclaration de Rio incite les collectivités à élaborer ainsi des « Agenda 21 locaux », en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises.

MEMENTO



Le "développement durable" (ou développement soutenable) est, selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland: « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Vie locale

3 nouveaux gendarmes à Plélan



L'adjudant Richard Nevo (à droite sur la photo) se qualifie de gendarme "multi-fonctions": des missions de préventions auprès des jeunes, aux interventions judiciaires au service du préfet de département, en passant par la police de la route, c'est le quotidien de ces gendarmes installés sur la commune de Plélan-le-grand.

vec la saison des mutations, nous voyons arriver trois nouveaux gendarmes à la brigade territoria-le de proximité de Plélan-le-Grand. Tout d'abord avec son commandant de brigade, l'adjudant Richard Nevo, 40 ans, qui arrive de Bain de Bretagne où il a exercé pendant quatre ans. Il a pris ses fonctions le 1er septembre. Il a pour adjoint, le maréchal des logis chef Nathalie Chemin, qui arrive de l'île de la Réunion. Sa prise de fonction a été effective le 14 août. Enfin nous voyons arriver de Loudéac,

depuis le 1er novembre le gendarme Bruno Chaussinand. Ces trois personnes ont renouvelé de moitié la brigade qui est composé de six sous-officiers et de deux gendarmes adjoints volontaires.

La gendarmerie de Plélan-le-Grand fait partie de la communauté des brigades de Montfort sur Meu qui est constituée des brigades de Plélan et de Montfort, cette dernière est commandée par le Lieutenant Philippe Ledanois qui vient d'en prendre la direction.

Espace santé



Le docteur Brendan Cornec s'installe en tant que collaborateur des docteurs Gredelu et Warneck 5 rue des Korrigans, ZA la pointe à Plélan.

C'est l'occasion de rappeler les coordonnées des différents médecins présents sur la commune.

Pierre BRISORGUEIL - Le Grand Val

Brendan CORNEC - La Pointe

Claude GREDELU - La Pointe

Joël et Christiane LE BERRE - 52, Avenue de la Libération

Patrick WARNECK - La Pointe

Tél: 02.99.06.96.99

Tél : 02.99.06.80.33 Tél : 02.99.06.80.33

Tél: 02.99.06.90.73 Tél: 02.99.06.92.10 Rappel santé

PHARMACIES

KERVEC et GESTIN - 4, Place de la République Tél.02.99.06.82.79 Jacques PERCHAIS - 6, rue Nationale Tél.02.99.06.81.36

CHIRURGIENS DENTISTES

Christian LE CERF - 49, rue Nationale Tél.02.99.06.91.00

MAISON DE RETRAITE

Villa Saint Joseph 12, rue Saint-Joseph (possibilité d'hébergement temporaire)

INFIRMIERS

Tél.02.99.61.81.05

Christelle et Mickaël HAYS - PLELAN Tél.02.99.06.87.02 Marie-Odile GRELIER - MAXENT Tél.02.99.06.70.72 Christine KERBELLEC - PAIMPONT Tél.02.99.06.80.67

MASSEURS KINESITHERAPEUTES

N.BOBILLON – ZA Les Noës
C. COLLET - 1, rue des Peupliers
P. GUEROC - 4, rue de l'Hermine
N. BEDRINE- 4, rue de l'Hermine
E. LE DREFF - 4, rue de l'Hermine
L. PEYREGNE - 1, rue des Peupliers
Tél.02.99.06.84.57
Tél.02.99.06.84.57
Tél.02.99.06.99.59

ORTHOPHONISTES

Stéphanie GADBY-TULOU – 16 rue des Glyorels Tél 02.99.06.88.38 Laurence GUILLEMET-MONNERAIS - 1 rue des Peupliers Tél 02.99.06.89.36

Laure VEZIER – 10 rue des Forges Tél 02.99.61.83.31

OSTEOPATHE

Sébastien COSSON – ZA Les Noës Tél 02.99.06.89.02

PEDICURE

VIZET Chrystelle - 1 rue des Peupliers Tél.02.99.06.99.87

PSYCHOLOGUE

BOEL Sophie - 10 rue des Forges Tél 06.18.25.10.93

AMBULANCES

Hervé DETOC - 4, rue des Planchettes Tél.02.99.06.82.73 Philippe SEVEGRAND - Les Rues Thébault Tél.02.99.06.81.90

CABINET VETERINAIRES

Jacques LAURENT - François LE COMTE - Eric DE VAULX - Manuel ROBCIS. Rue de Confort Tél.02.99.06.82.57

SERVICE DE SOINS A DOMICILE «VIVONS CHEZ NOUS»

9 B rue du Marché. Tél.02.99.06.90.44

Les permanences Medico-sociales

Service du Centre Départemental d'Action Sociale

Renseignements sur les horaires au 02 99 09 15 53 (Certaines permanences sont effectuées au Centre Social de Plélan).

Service Social de secteur:

Mme Barbe, assistante sociale sur Plélan, Maxent, Paimpont, St Péran.

M. le Bouc, assistant social sur Plélan, Monterfil, Treffendel, St Thurial.

Service de Protection Maternelle Infantile:

Consultation des nourissons et initiation au massage par Mme Daniel puéricultrice

Commission Locale d'Insertion:

Mme Michel, Animatrice locale d'insertion

Centre de Planification et d'éducation familiale:

Mme Benetière, conseillère cojugale et familiale

Service aux personnes âgées:

Mme Le Flohic, conseillère sociale en gérontologie

24

Collège de l'Hermine:

progression des effectifs et nouveaux projets



La traversée de la baie du Mont Saint-Michel par les élèves du collège.

vec une nouvelle évolution des effectifs de 215 à 243, le collège de l'Hermine conserve toujours sa structure familiale et humaine et se donne les moyens de répondre aux nouveaux besoins en créant, cette année, un 2ème poste de cadre éducatif. Le 2 septembre, l'ensemble des élèves a été accueilli par le chef d'établissement, entouré de l'équipe éducative; en s'appuyant sur 3 verbes, M.MOREL a indiqué les attitudes essentielles pour la réussite de chacun : RESPECTER, CHERCHER, ESPERER, II a aussi annoncé les grands projets retenus pour l'année : l'environnement durable, la sécurité, le projet personnel de l'élève et l'ouverture à l'Europe, en lien avec le point Europe, inauguré récemment à la Médiathèque de Plélan.

Sortie Mont St Michel

Vendredi 12 septembre, tous les élèves du collège de l'Hermine ont vécu une journée particulière, placée sous le thème de l'intégration, pour lancer cette année scolaire nouvelle.

Les élèves de 6ème ont vécu ce temps de rencontre et de découvertes à Trémelin. Par petits groupes, accompagnés de leurs professeurs, ils ont participé aux deux activités proposées : une ballade autour du plan d'eau et un parcours en accro-branches.

Quant aux 170 élèves de 5è, 4è et 3è, ils sont partis avec 19 accompagnateurs pour traverser la baie du Mont St Michel. Une expérience inédite pour le collège. Malgré quelques pluies persistantes tout au long du parcours, chacun a gardé le sourire en passant chaque rivière, l'eau jusqu'aux genoux. Le soleil les attendait au Mont pour le pique-nique. Et la visite de l'abbaye clôtura cette journée. Les élèves ont pu échanger, faire connaissance, et se rencontrer



dans un contexte différent du collège. Un temps très apprécié à la fois par les élèves et les membres de l'équipe éducative.

L'option découverte professionelle

Pour la 4° année consécutive, le collège propose aux élèves de 3° une option « découverte professionnelle » sous la conduite de M. Mau-

geon, professeur de mathématiques et de M. Lebreton, professeur de technologie. Cette option très appréciée des élèves leur permet de s'ouvrir davantage au monde du travail et d'enrichir leurs connaissances sur les métiers, les formations. Ils alternent, recherches, visites d'entreprises ou de chantiers, contacts avec des professionnels...interventions comme celle de M. Guesset, Responsable des Compagnons du Devoir.

Projet Sécurité routière

La sécurité routière est au coeur des préoccupations de l'équipe du collège pour cette année scolaire 2008/2009. Plusieurs actions ont ainsi été menées avec un objectif commun : que les jeunes prennent conscience des risques encourus chaque jour, chaque minute sur la route que l'on soit piéton, cycliste, conducteur de scooter ou passager de véhicules.

Pour ce faire, divers interlocuteurs sont venus à la rencontre des adolescents. Le 6 octobre, pompiers et gendarmes de Plélan-le-Grand avaient organisé une simulation d'accident scooter/voiture sur la rue face au collège. Un élève volontaire avait pris la place de la victime. Les jeunes ont observé les équipes de secours, les techniques, les gestes. Ils ont aussi mesuré le temps nécessaire à une intervention de ce type et l'importance des moyens déployés. Le capitaine de gendarmerie, Monsieur NEVO, est intervenu, quelques jours plus tard, pour un « débriefing » interactif. L'occasion aussi de leur rappeler les règles élémentaires de sécurité et les nouvelles lois en vigueur.

Une journée entière, le 16 décembre, a été consacrée à ce thème que soutient activement l'APEL. Association des victimes de la route, ADOT 35, association des paralysés de France, gendarmerie, pompiers, troupe de théâtre, entre autres, encadreront les élèves, répartis par classe ou niveau, dans des ateliers ou des mini-conférences. Une écoute active a été demandée aux élèves; en devenant acteurs de cette journée organisée par toute l'équipe, les collégiens se sont trouvés confrontés à la réalité et à la prise de responsabilités.

Séjours linguistiques et culturels

Comme chaque année, une semaine sera consacrée à une ouverture vers l'extérieur. Les élèves se verront proposer différents projets du lundi 30 mars au vendredi 03 avril 2009.

Les élèves de 6ème suivront les traces du Roi Arthur à travers des contes et légendes. Un programme qui fera la part belle aux escapades dans la nature protégée des environs.

Leurs camarades de 5ème profiteront d'un séjour à Saint-Lunaire pour pratiquer l'anglais au quotidien à travers le théâtre.

Les élèves germanistes de 4ème et 3ème se rendront à Heidelberg en Allemagne où ils séjourneront en famille d'accueil.

Les élèves de 4ème (non germanistes) vivront une semaine sur le thème de la justice.

Ils assisteront, notamment, à une séance au tribunal de grande instance de Rennes suivi d'un jeu de piste dans la ville.

Une visite des « coulisses » du quotidien Ouest-France est également

Destination Andalousie pour les 3ème. Visites de Grenade, Cordoue, Séville, l'Alhambra, soirées flamenco et « tapas » : le dépaysement sera total. Sur le chemin, les jeunes découvriront Madrid.

École maternelle publique : es mains vertes

> L'an passé, les quatre classes de l'école maternelle publique ont axé une réflexion sur la prévention et la sécurité domestique et routière, finalisée par une spectacle interactif "Attention, Pépino". Le deuxième trimestre fut marqué par une exposition à la médiathèque, action menée avec l'école élémentaire et intitulée "La Planète Bleue". Ce fut l'occasion de sensibiliser les élèves au développement durable. Les réalisations plastiques ont été valorisées par les animateurs de le médiathèque et l'exposition a été très visitée. Lors du dernier trimestre, deux sorties ont été organisées: l'une parc zoologique de Branféré et l'autre à Trémelin pour des activités d'escalade et de découverte du monde. Cette année, les projets seront plus axés sur des activités culturelles et artistiques. Déjà, le Théatre Coconut viendra présenter un spectacle de marionnettes pour Noël.

Pour affiner au mieux les prévisions d'effectifs pour la rentrée de 2009, il est souhaitable que les inscriptions se fassent au mois de janvier.

Un vrai dynamisme commerçant:

ouverture, changement d'enseigne ou reprise, tout ce qui fait la vie du bourg et qui participe à son essor.



Chap'Hamac, Chapeaux, hamacs et bijoux fantaisie

Bienvenue dans l'univers d'Emilie. Elle propose un grand choix de chapeaux, casquettes, foulards, du premier prix aux chapeaux de marque, classiques ou fantaisie. Quelle que soit l'occasion, vous trouverez sûrement «chapeau à votre tête». Des hamacs brésiliens, des bijoux vénézuéliens apportent une touche d'exotisme à cette jolie boutique, située rue du Marché à Plélan. Horaires: du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et le dimanche de 10h à 13 h.



En ouvrant la crêperie, au centre de Plélan, Vianney a voulu en faire un lieu chaleureux et accueillant, où l'on puisse déguster des crêpes et des galettes, écouter de la musique, découvrir des artistes, faire des jeux de société, lire la presse.

Le jeudi, il organise les apéros sonores, et reçoit des groupes ou des chanteurs de 18h30 à 21h00. Chaque mois, il expose un peintre ou un photographe différent.

Horaires : toute la semaine sauf le lundi de 11h à 15h30 et de 18h à minuit. Le dimanche de 9h à 15h30 et le soir sur réservation



Depuis novembre 2008, David, dans la salle, et Caroline, à la cuisine, ont repris la Pizzeria située à côté de la Mairie. Ils vous accueillent midi et soir dans un joli cadre. Au menu, différentes pizzas bien sûr mais aussi des spécialités de pâtes fraîches, de viandes, de grillades et de salades, accompagnés de vin italien ou français. Et sans oublier le tiramisu maison. Horaires : du lundi au le dimanche, midi et soir. Fermé le mardi soir et le

Le Lutins des bois

Le royaume des jouets en bois, des jeux et jouets éducatifs, des elfes en tissu et des bijoux fantaisie, a changé de propriétaire. Bienvenue à Emilie. Ancienne guide et conteuse, elle est aussi un relais d'informations sur la Forêt de Brocéliande. Elle propose des animations et des concours aux enfants pendant les petites vacances scolaires.

Horaires d'ouverture : Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 et les mercredi matin et dimanche matin de 9h30 à 13h.





ART'COIF

Changez de look, changez de tête à votre quise ou selon votre humeur, au gré des saisons. Dans un cadre nouveau et chaleureux, Sabrina, Amélie et Mélanie vous accueillent et vous conseillent, prennent en main votre coiffure, déterminent les soins et traitements à réaliser. Sabrina pourra très prochainement proposer une coloration à base de plantes. Le salon de coiffure pour femmes, hommes et enfants est situé 41 avenue de la Libération, à Plélan. Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et le dimanche de 10h à 13 h.



Le Lavoir de Brocéliande

Après avoir travaillé dans une multinationale. Sébastien décide de venir s'installer à Plélan avec Séverine. Pas question de créer une laverie automatique impersonnelle. Il soigne l'installation des machines, le coin salon pour les clients et un point informatique. Il accompagne et conseille ceux qui le souhaitent aussi bien pour le lavage que pour l'informatique. Pendant que le linge tourne dans les machines, on peut discuter, lire, consulter internet, et aussi faire des photocopies, dupliquer des clés. C'est un vrai lieu d'échanges, comme au lavoir autrefois.

Horaires d'ouverture : Laverie automatique : tous les jours de 7h00 à 22h00 Autres services: du mardi au samedi 9h00-13h00/15h00-19h00/Dimanche 10h00-13h00

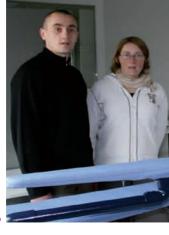


Un nouveau service est né, à Plélan, pour les particuliers et les professionnels.

Du lundi au samedi, de 8h à 18 h, sur simple appel téléphonique, Sophie et Alexandre prennent en charge votre linge : blanchisserie, pressing, repassage. Ils le collectent chez vous et le livrent sans supplément.

Autres prestations : entretien de vos tapis et vitres à domicile.

Les 2 Etoiles : 02.99.61.82.21



ACS, I'HOMME DEMAIN Services à la personne

Installé au Gué, Stéfan Plaszowski développe un service à la personne qui va du jardinage (tonte, taille de haies, désherbage, ramassage de feuilles mortes ...)au bricolage (meubles à monter ...), nettoyage, courses, rangement, etc ... Autant de petits travaux que vous n'avez pas le temps ou l'envie d'accomplir...

ACS l'Homme Demain est une entreprise agréée Service à la personne qui vous permet de bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôt sur les dépenses engagées. Contact: 02.99.61.82.93/06.11.40.30.58



Panier Bev...

... Se prononce « Panier Beo », qui signifie panier vivant. C'est le nom d'une association qui s'est constituée à Plélan dans le but de rapprocher producteurs et consommateurs pour promouvoir les productions locales, favoriser des modes de production respectueux de l'homme et de son environnement, et encourager le développement des circuits courts et d'un commerce équitable à toutes les échelles géographiques. L'association organise une vente où sont présents des producteurs et acteurs du commerce équitable le mercredi soir de 16h à 19h (horaires d'hiver) dans un local situé impasse Morgane, entre le cinéma et la rue du Marché.





Téléthon 2008: *fête et générosité étaient au rendez-vous!*



Les enfants de l'école primaire publique Les Pierres Pourprées lors de leur prestation le 6 décembre.

Après une longue interruption, la commune a décidé avec les associations de relancer la mobilisation pour le Téléthon.

C'est ainsi que de nombreuses manifestations ont eu lieu le week-end du 06 et 07 décembre : du tournoi de belote à l'initiation à l'athlétisme, du spectacle des enfants de l'école publique en passant par l'initiation à la danse bretonne, pour finir par un lâcher de ballons à Treffendel. Toutes ces actions ont mobilisé l'énergie de bon nombre de bénévoles et ont permis à ce Téléthon de « renaître ».

A l'heure du bilan financier, c'est un chèque de 2 878.84 € qui sera remis à l'Association Française contre



La Rando familiale du dimanche 7 déc. 2008

les Myopathies. A préciser que lors du Forum des associations, les pompiers avaient organisé la restauration, ce qui a permis de réaliser un bénéfice de 442.92 €, reversé au téléthon.

Pour l'année prochaine, de nombreuses idées sont déjà lancées, Il y a fort à parier que la mobilisation des associations sera forte, tout autant que fut celle, remarquable, des Plélanais.





OLYMPIADES RÉGIONALES DES MÉTIERS

Quentin ROLLAND médaillé d'or

Ce jeune plélanais s'est distingué lors des olympiades des métiers qui ont eu lieu au mois d'octobre : le lycée Duguesclin d'Auray a proposé aux meilleurs élèves artisans de participer à cette compétition qui se déroulait à St Brieuc au mois d'octobre 2008.

319 jeunes bretons étaient en lice lors de ce challenge où 40 métiers étaient représentés (bâtiment, industrie, soins à la personne...). Cette rencontre régionale permet aux jeunes talents de s'exprimer et de se mesurer.

A l'issue de deux journées d'épreuves, les quarante jeunes concurrents devaient réaliser une console en ébénisterie. La prochaine étape (nationale) aura lieu en février 2009 à Lille, les meilleurs auront la chance de participer à la compétition au niveau mondial qui aura lieu en septembre 2009 au Canada.

Quentin découvre le bois très jeune, et tout naturellement choisi une orientation dans ce domaine ; en 2ème année de BMA (Brevet des Métiers d'Art) il acquiert le savoir faire à l'ancienne du travail du bois.

Ce jeune passionné a pour ambition d'intégrer l'école Boule, école supérieure prestigieuse.

A l'âge où les jeunes pensent aux loisirs, à sortir, lui son plus grand plaisir est d'acheter des essences de bois et de créer des meubles dans son atelier. Passionné, perfectionniste, nous ne doutons pas que ces qualités lui permettront de réaliser ses rêves...

Je crois que j'aime le bois depuis que j'ai 4 ou 5 ans. J'ai le souvenir de la fabrication de l'escalier de la maison, son odeur...

DEUX JEUNES PLÉLANAISES À PÉKIN

Océane DELACROIX et Émeline POIRIER ont vécu un rêve : Elles ont été choisies pour assister, avec d'autres athlètes bretons, à Pékin.

L'aventure a commencé bien en amont ; en effet, ces jeunes filles en plus de leur participation aux compétitions sportives d'athlétisme au sein du Club HBA (Haute Bretagne Athlétisme) sont bénévoles au sein de cette association

Le CROS de Bretagne (Comité Régional Olympique et Sportif) a organisé un concours régional des clubs sportifs bretons afin de récompenser des jeunes pour leur investissement bénévole.

Emeline et Océane décident de remplir un dossier de candidature et continuent leurs activités... Emeline est sélectionnée en 2006, Océane en 2007; le CROS annonce que la récompense sera un voyage à Pékin lors des jeux. Au total 41 jeunes sélectionnés! Et voilà l'aventure qui commence...

Ce séjour a été longuement préparé, plusieurs rencontres ont eu lieu afin de répartir les rôles de chacun (photographe, rédacteur de blog, animateur...)

Outre la retransmission sur écran géant de la cérémonie d'ouverture, et des épreuves suivies en direct, sur place beaucoup de visites ont été organisées. Les échanges avec les jeunes chinois, des rencontres amicales et sportives ont permis de « découvrir » une culture différente mais aussi de se rassembler autour du sport et de ses valeurs.

Un coup de chapeau donc à ses lycéennes, pour qui le temps passé en tant que bénévoles au sein de leur club se voit ainsi remercié pour leur investissement pour les autres.

Rappelons que sans ces bénévoles, bon nombre d'activités sportives ou culturelles ne pourraient avoir lieu!

Focus sur quelques associations



L'association regroupe 35 adhérents, débutants et danseurs confirmés. Ils se retrouvent le mardi soir, à la salle des fêtes de la Mairie, de 20 h à 21h30, autour de Stéphane et Sandra, les animateurs, qui enchaînent les andro, laridés, ridées, gavottes, dérobées , polka, Rond de Saint-Vincent, etc.

Les projets de l'association pour 2009:

- Fest Noz à Plélan dans la Salle des Fêtes, le 24 janvier 2009,
- Participation au Camaval de Plélan, le 19 avril, suivie par un Fest Deiz au Vélodrome.
- Bal thé dansant, participation libre, le dimanche après-midi, une à deux fois par an, en partenariat avec les associations de musique bretonne du canton. blog: http://lesdansous.blogspot.com

L'idée directrice de l'enseignement dispensé à Triolet 24 est : faire de la musique ensemble!

La musique d'ensemble est l'aboutissement de la pratique instrumentale et/ou vocale enseignée. Elle amène les élèves à s'affirmer (réussir à tenir sa partie dans un petit groupe de musique) et à développer le sens de leurs responsabilités vis à vis de l'autre. L'école de musique Triolet 24 est une association, elle se doit d'être un lieu d'enseignement mais aussi un lieu de rencontre et d'échanges sur son territoire.





Espace Jeux Batifol

L'ADSCRP/Centre Social propose 3 espaces jeux sur la communauté de communes de Brocéliande : Plélan, Monterfil et Treffendel.

Un Espace-jeux est un lieu dédié à l'enfant (âgé de 3 mois à 3 ans) pour découvrir de nouveaux jeux, jouets et pratiquer des activités. C'est donc un lieu d'éveil, de loisirs, de détente et de socialisation. Accompagné d'un adulte (parents ou Assistantes Maternelles), l'en-

fant apprend à communiquer avec les autres enfants et s'initie à la vie collective. Cela lui permet notamment de se préparer à l'école maternelle.

Cet espace se met en place grâce à la participation des adultes dans l'apport d'idées, d'initiatives et d'animation d'ateliers avec les enfants en concertation avec l'Animatrice de Jeunes Enfants. C'est un lieu d'échanges entre les accompagnants et la professionnelle de la petite enfance sur le développement de l'enfant. Le fonctionnement de ce lieu se veut participatif.

La reprise des activités des Espaces-jeux s'est déroulée le vendredi 7 novembre après des travaux effectués par les services techniques et l'embauche d'une nouvelle professionnelle, éducatrice de jeunes enfants, Sylvie Hamon. *Mardi et vendredi de 9h à 11h30. Tarif*: 6€ pour l'année (+ l'adhésion à l'association)



Tennis-club plélanais

Le club se compose de 85 licenciés juniors et seniors.

Des cours sont donnés sur l'ensemble de l'année scolaire, d'octobre à juin, les mercredis, jeudis et vendredis soirs ainsi que le samedi matin dans la salle omnisport de Plélan-Le-Grand. Ils sont encadrés par les initiateurs 1er et 2ème degré, Jonathan Lefeuvre, Audrey Williot et Gwendal Royer. Des cours sont également donnés au sein de la salle de Treffendel le mercredi après-midi et le samedi matin par Kévin Leblay, initiateur en formation.

Chaque année deux tournois sont organisés: un tournoi interne durant les vacances de février et un tournoi homologué FFT fin juin-début juillet (si les infrastructures plélanaises le permettent).

Trois équipes hommes et deux équipes femmes sont engagées en championnat départemental.

Les équipes masculines sont respectivement en D1 (Départementale 1), D3 et D4. Les équipes féminines sont en D2 et D3. Actuellement après quelques journées de championnat, l'équipe 1 féminine, les équipes masculine 2 et 3 sont en tête de leur poule. Les objectifs affichés sont donc les montées en division supérieure pour ces joueurs. Quant à l'équipe 1 homme, elle essayera de se maintenir au plus haut niveau départemental (vice-championne d'Ille-et-Vilaine 2007). La place du club est haute dans la hiérarchie du département au vue de ses structures. Vous pouvez venir supporter les joueurs et joueuses du club tous les dimanches à la salle omnisports.

Des équipes jeunes sont engagées lors d'un championnat qui a lieu lors des week-end d'avril-mai 2009. L'équipe 17-18 ans essayera de conserver son titre de championne d'Ille-Et-Vilaine, acquis en juin 2008 sur les cours du Bois de Soeuvres à Vern sur Seiche.

Volley-ball: La Maxentaise Volley-Ball

2009 commence. Profitons en pour faire un bilan sportif et des festivités de la saison 2007-2008 et pour présenter la nouvelle saison

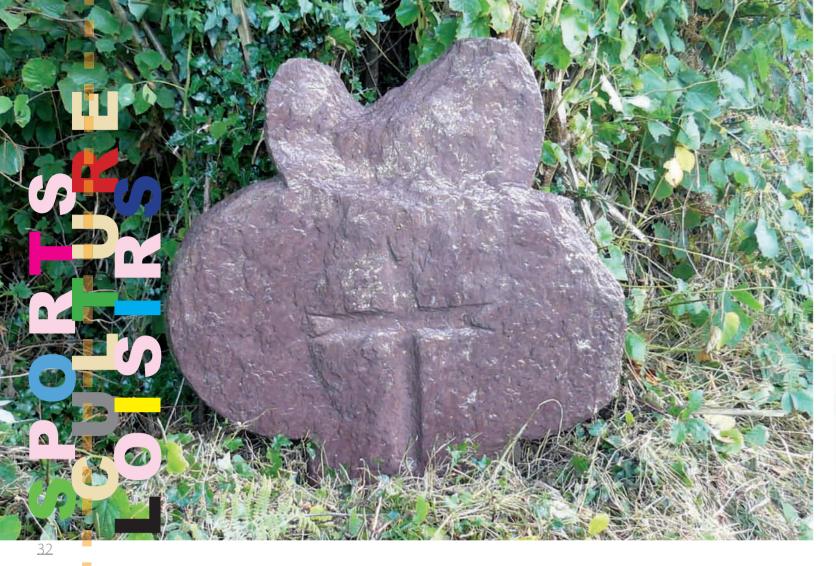
Comme l'année dernière, l'équipe senior féminine s'est illustrée en championnat départemental. Leur très belle première partie de saison leur a permis de disputer la deuxième moitié de saison en poule excellence. Nos joueuses terminent 4ème sur 6 dans cette poule ce qui ne leur permet pas de jouer la montée malgré leurs efforts. Elles entament donc une nouvelle saison en départementale

Les seniors masculins, pour leur deuxième année consécutive en championnat pré-régional, ont connu moins de réussite que nos

féminines. Une première partie de saison délicate les a conduits en poule play-down avec 7 autres équipes et ils jouaient donc leur maintien. Celui-ci n'a pu être assuré et ils vont donc jouer cette année en championnat départemental.

Chez les plus jeunes, nos minimes garçons ont disputé en deuxième partie de saison un championnat régional comprenant les équipes de Brest, Quimper, Fougères, Vannes et le REC. Ils ont terminé 5ème de ce championnat. Les benjamines ont terminé 3ème du département et ont aussi connu les joies de la Coupe de France, allant jusqu'au 4ème tour qu'elles ont disputé chez les Ch'tis contre Harnes et Bergues. Les benjamins ont quant à eux terminé 4èmes sur 7 équipes. Nos 3 équipes de poussins se sont également bien comportées.





La Croix Hayot, son mystère par Henri leborgne

a Croix Hayot est située au carrefour de deux anciens chemins. L'un partait de la D38 (Plélan-le-Grand vers Maxent) à peu près face au poste électrique. Après avoir desservi les champs de ce secteur il se poursuivait vers les lieux-dits Fourel et Trégu. Depuis le remembrement, il a disparu. Il sert désormais à l'écoulement des eaux de ruissellement et il est envahi par la végétation.

L'autre chemin partait de Plélan, à l'est du vélodrome, après le garage des pompiers. Il est appelé "Chemin des Bouillotes": c'est à cet endroit que les bouilleurs de cru transformaient le cidre en eau de vie, un alcool fréquemment servi après le café. Ce sentier parcourait les lieux-dits : Trélo, Migraine, la Landelle, la Châtaignerais puis le Bois de la Chèze....
Autrefois, on le nommait le "Chemin de la Ceuroyot".

Environ 800 mètres après le vélodrome, on aperçoit à droite une pierre plate d'un mètre sur quatre-vingt quinze centimètres et lorsque l'on examine attentivement cette pierre en schiste bleu, commun dans la région, on remarque qu'elle a été taillée bizarrement. Une croix a été gravée sur la face de cette pierre.

Ainsi commence son mystère...

Lorsque j'étais enfant, on me racontait qu'un soldat américain était mort à cet endroit. J'ai cru longtemps à cette histoire, d'autant plus qu'après avoir débarqué à Saint-Nazaire, les troupes américaines entrées en guerre en 1917, étaient stationnées à Coëtquidan pour terminer leur instruction militaire avant de rejoindre le front.

Les années passant, ma curiosité m'a poussé à poser des questions à mon père. Il ne croyait pas à ces racontars, car la croix était plantée là bien avant la guerre 14-18. Mon grandoncle, Pierre Leborgne m'a toujours affirmé avoir vu cette pierre sculptée, donc présente à la fin du XIX^e siècle.

C'est ainsi que commence l'énigme de la Croix Hayot. Tout d'abord la forme de cette pierre: sa partie inférieure est oblongue, sa partie supérieure ressemble à deux oreilles d'inégales grandeurs.

Pour en savoir plus , je me suis rendu à la Direction Régionalesdes Affaires Culturelles de Rennes. Il m'a été précisé à la vue des photos, que ces services n'avaient pas connaissance d'une pierre ainsi taillée dans le pays plélannais. Il pouvait être vraisemblable que cette croix date de la période des templiers.

Culture/Sport/Loisirs

Un enseignant, Monsieur Cotin, ancien conseiller municipal de Plélan-le-Grand, s'est rendu sur place avec moi et après un examen attentif a conclut lui aussi que le motif appartenait à l'Ordre des Templiers. La présence reconnue de cet ordre dans la région de Carentoir et de Ploërmel pourrait accréditer cette thèse.

Malgré ce que l'on peut croire, cette pierre conserve son secret. Pour ma part, j'ai le sentiment qu'elle borde ce chemin depuis de nombreux siècles.

Il ne faut pas la laisser disparaître, au contraire, il convient d'entretenir son périmètre.

Avec le site de Migraine, cette mystérieuse croix enrichit le parcours de ce magnifique chemin de randonnée. C'est notre histoire commune, ne la laissons pas disparaître.

La Croix Hayot

Sur le bord du chemin qui porte ton nom
Tu es fière gardant ton secret.
Tes deux oreilles inégales en ont autant entendu
Que la croix que tu portes fièrement sur ton corps
Elle aussi en a vu naguère.

Des paysans fourbus passaient devant toi Chargés de leur musette remplie de bouteilles d'alcool Et fiers d'avoir trompé la maréchaussée. Ces surplus de goutte en échappant au fisc Permettaient la confection de bocaux digestifs Servis après les repas de fête.





Henri Leborgne avec Yvette Fresnel de Trélo.

Portrait d'Henri Leborgne

Parce qu'il n'a jamais su traire « à mains nues » une vache, Henri Leborgne a quitté la ferme familiale située à Plélan-le-Grand pour devenir, à la fin des années 40, ouvrier-soudeur à l'Arsenal de Rennes. Cette boutade en dit long sur l'humour et la vivacité de cet octogénaire venu présenter son livre de mémoires " D'une ferme à un cheval au monde ouvrier ", à la médiathèque, le 2 février 2008. Ce témoin de la grande Histoire, marqué par son expérience de requis du Service du Travail Obligatoire en Allemagne, durant la dernière guerre, a raconté avec émotion les nombreux épisodes d'une vie souvent placée sous le sceau de belles rencontres. L'homme, qui confesse une soif de connaissance ininterrompue, est toujours à l'écoute de l'autre, son semblable avec ses différences qui enrichissent les échanges. Humaniste, Henri Leborgne ? On peut s'en rendre compte en lisant son livre, comme son précédent «Les castors rennais », disponibles à la médiathèque.

Les naissances

LE BRIS Gwendoline FROGER Ewen LORET- - RANNO Anouck PIEL Lauriane LE RHUN Yanna LAMBALLE Sixtine BEAUDAIRE Amélie GARCIA Léo BLANDEL Thomas DAUNAY Maélie

DECATHEAUGRUE Nathan

PIERRON Emma

HOUITTE Ilona
LE SAGE Héva
HUCHOT Enzo
POIRIER Océane
GUÉROC Katel
CELLIER Elwise
OMNES Eli
HOCHET--ORESVE Brandon
POMMÉ Maëlys
MAUNY Margaux

BACQUÉ Louna

BUSNEL Philomène

HINGANT Youenn

DETOC Margot

HÉDREUIL Simon
ROUSSEL Aïdan
PINSON Raphaël
EVEN Loane
GUICHAOUA Malo
ETIENNE Emma
BERTIN-JAMELOT Klervi
MASSART Noa
BOURLOIS Ethan
MESSELIER Chloé Bûcherons
GIRAUD- MIRCOVICH Léonie VARVOUX-RAVARD Maëlen
BROSSARD Klervie
GUILLOTON-AGRAPART Ester

Les mariages

Jérôme HAVENEL domicilié à la Hantrais et Manon DUMAS, Montréal (Québec)
Franck LUCAS et Cécilia NOCERA domiciliés 32 rue du Marché
Denis FONTENEL et Hélène THIONVILLE domiciliés 8 rue Saint-Fiacre
Sébastien MICOLAU domicilié à Toulon et Séverine BOUCEY domiciliée à la Bourgoulière
Olivier MARTIN et Stéphanie DELAUNAY domiciliés à La Chapelle es Chèvres
Anthony MENANT domicilié à Saint-Péran et Nathalie COSTARD domiciliée à Pennée

Franck HEURTEBISE domicilié à Chéronvilliers (Eure) et Tifenn REGNAULT domiciliée à la Hantrais Mickaël RIALET et Sophie GUISNEUF domiciliés au Bodo

Pierrick COIGNARD domicilié à Couédouan et Frédérique DESBORDES domiciliée à Rennes

Yann GICQUEL et Gwénnaëlle PAYOUX domiciliés 14 rue du Marché

Olivier CALONNEC domicilié à Rennes et Dorothée GUILLOUËT domiciliée 15 allée des Frênes

Wilfried FAVREAU et Véronique FONTAINE domiciliés 2 impasse des Bûcherons



Les décès

HOCHET Etienne
ROBIN Yvonne
BESNARD Raymond
BARRÉ Marie née COSNIER
LESEC Yvonne née CHAUVIN
HROMADA Simone née BACHELOT
BOUCARD Anna née BOUSSIN
CARO Marcel
JAGU Eugène
COQUAIRE Simone née RIALET

LEVESQUE Paul
REGNAULT Eugène
REGNAULT Marie née POIRIER
ROBIN Anne-Marie née BAUCHER
LEFORT Germaine née GAULTIER
LECOMPTE Denise née BARRE
GERNIGON Elise née GROSSET
JACQUEMIN Henri
HERVAULT Lucien
MARQUER Bernadette née HERVÉ
TRAVERS Maria née DUARTE FERREIRA
VRGA Pierre

LAGUIONIE Alexandre
GURÊME Alain
BOURGEOIS Bernadette née DUBOIS
BARBIER Renée née DERBRE
BERHAULT Emmanuel
MONNIER Jeanne née HARDY
HERVÉ Christian
RAFFEGEAU Madeleine née GEORGES
POURRIAU Mauricette née BOULAY
BRULE Elise née MORAND
URVOY Désiré
LE MAGADOU Jean

Informations pratiques



ACTE DE NAISSANCE

- s'adresser à la mairie du lieu de naissance

ACTE DE MARIAGE

- s'adresser à la mairie du lieu de mariage

ACTE DE DÉCÈS

 s'adresser à la mairie du lieu de décès ou du domicile

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- Validité: 10 ans

Pièces à fournir:

- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Justificatif de domicile
- 2 photos d'identité récentes (Attention à la taille 32/45 mm)
- La carte périmée ou la déclaration de perte GRATUITE

PASSEPORT

Pièces à fournir :

- 2 photos récentes
- Copie intégrale de l'acte de naissance
- Justificatif de domicile
- 1 timbre fiscal de 60 € pour les personnes majeures
- timbre fiscal de 30 € pour les jeunes de 15 à 18 ans (passeport valable 5 ans)
- Le passeport périmé (Validité : 10 ans)

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

- Délivrée aux mineurs de Nationalité Française
- s'adresser à la mairie. Demande à faire par le représentant légal.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif du droit de garde (en cas de divorce ou séparation)

CARTE D'ÉLECTEUR

- Inscription sur les listes électorales
- Se présenter à la mairie avec pièce d'identité et justificatif de domicile avant le 31 décembre
- Conditions : être de nationalité française et être âgé de 18 ans

CERTIFICAT DE VIE COMMUNE

- S'adresser à la mairie du domicile

LIVRET DE FAMILLE

- En cas de perte, s'adresser à la mairie du lieu de mariage ou de domicile pour duplicata.

CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

- S'adresser au notaire chargé de la succession.

LE DÉLAI HABITUEL POUR L'OBTENTION D'UN TITRE EST DE 3 SEMAINES. ATTENTION, AU PRINTEMPS LE DÉLAI PEUT ATTEINDRE DEUX MOIS!





Janvier

16 janvier

Galette des Rois APEL de l'école Notre Dame

24 janvier

Loto/ APEL du collège l'Hermine

24 janvier

Fest-noz Les Dansous du Gué

Février

1^{er} février

Bal/ Club Le Brocéliande

5 février

Concours de belote Club de Brocéliande

Avril

1er avril

Concours de belote Club de Brocéliande

5 avril

Repas du CCAS

12 avril

Classes 9

19 avril

Carnaval Les Carnavaleux

27 avril

Collecte de plasma

Mars

2 mars

Collecte de sang

Du 5 au 8 mars

Bourse aux vêtements ADSCRP

11 mars

Pot au feu Club de Brocéliande

14 mars

La nuit de la chouette

17 mars

Concours de palets Club de Brocéliande

22 mars

Vide-greniers Amicale laïque

Du 26 au 29 mars

Bourse aux vêtements ADSCRP

Mai/juin

16 mai à 20h30

À l'église St Paul à Rennes : Concert avec la participation de la chorale adultes Triolet 24

17 mai

Vide greniers APEL de l'école Notre Dame

7 juin

Elections au parlement européen

8 juin

Collecte de sang